

## **Rapport de l'Assemblée Générale de la SACEM Luxembourg s.c., du 12 juin 2012.**

La 9<sup>ème</sup> édition de l'assemblée générale de la SACEM Luxembourg s.c., qui a eu lieu au Centre Culturel et de Rencontres de l'Abbaye Neumünster à Luxembourg, le mardi 12 juin 2012, a accueillie 48 de ses membres et a bénéficié de la visite exceptionnelle M Bernard Miyet (président du Directoire, gérant de la SACEM), M Claude Lemesle (auteur, président du conseil de surveillance de la SACEM Luxembourg) et de M Thierry Desurmont (Directeur général, gérant de la SDRM).

Durant cette réunion, le gérant, M Nickts Marc, a présenté son rapport d'activité pour l'année 2011, dans laquelle notre société de gestion affiche un résultat positif avec des augmentations de perception dans certains secteurs.

Un montant de perception record, pour les droits généraux (sonorisations, concerts, cinémas, ...) a été enregistré depuis la création de la SACEM Luxembourg, avec une somme de 1.330.788,26€ et une augmentation de 7.36% par rapport à l'année 2010, a été perçue dans les lieux publiques (cafés, magasins, surfaces commerciales, ...) et qui s'élève à 589.227,66€.

La société de gestion de droits d'auteur a comptabilisé, pour l'année 2011, environ 7000 clients, et a autorisé plus de 1200 concerts, 938 bals et 240 fêtes populaires.

En 2011, la SACEM Luxembourg a également conclu un contrat avec l'église catholique de Luxembourg et ses représentants, pour l'usage du répertoire SACEM dans les églises et manifestations religieuses.

Malheureusement, un déficit de 14.94% est a noté concernant les droits de reproduction mécanique, où on compte 226 productions autorisées en cette même année 2011, soit 213.027 reproductions (CD, DVD,...)

Les perceptions auprès des radios sont restées stables et celles du câble ont augmenté.

Au 31 décembre 2011, la SACEM Luxembourg comptait 691 sociétaires résidants au Luxembourg, avec une augmentation annuelle variant entre 40 et 50 membres. Environ 700 nouvelles œuvres ont été déclarées dans la même année par nos sociétaires.

En 2011, la société de gestion a également réparti 891.811,82€ de droits d'auteur à ses sociétaires.

Lors des interventions de M Nickts et M Waltzing (président de la commission des ayants-droit), il n'a pas été omis de répéter que la solidarité entre les ayants-droit est plus que nécessaire pour faire valoir les droits de ceux-ci auprès des utilisateurs et institutions, et que le combat pour le droit d'auteur est très difficile à une époque où internet est devenu incontournable.

Monsieur Bernard Miyet et Claude Lemesle se sont adressés aux membres de la SACEM en donnant des explications au sujet des enjeux qu'encourt le droit d'auteur actuellement à Bruxelles et rappellent qu'il est plus important que jamais que les créateurs montrent de la solidarité entre eux et affirment leurs satisfactions avec le principe des gestions collectives.

A l'occasion de cette assemblée générale ont également été votés les nouveaux membres de la commission des ayants-droits ainsi que leurs postes respectifs :

• HEYARD Joel – président • BENDER Maxime - vice-président • WILTGEN Roland – secrétaire • GALASSI David – membre • WENGLER Marcel – membre • WELTER Michel – membre • WRIGHT Louis – membre • LABORIER David – membre • PAU Anselme - membre

L'assemblée s'est ensuite clôturée autour d'un cocktail durant lequel sociétaires et personnel de la SACEM Luxembourg ont pu discuter en toute sérénité.